SPEHA
SERVICE PUBLIC DE L'EAU HERS-ARIÈGE
La qualité au fil de l'eau

INF'eau

N°10 • MAI 2026

Cher.es abonné.es,

Je suis très heureux et honoré que les délégués du SPEHA m'aient renouvelé leur confiance en me permettant de poursuivre mes missions sur un nouveau mandat de Président.

Soucieux de maintenir le rythme de nos actions, y compris en période électorale, les nouveaux élus sont d'ores et déjà mobilisés sur de nouveaux chantiers et projets d'envergure.

J'ai d'ailleurs souhaité créer deux nouvelles délégations : celle sur la **« commission des Marchés et la transition écologique »** afin d'impliquer nos élus dans la poursuite d'une politique d'achats optimisés et dans les respect des problématiques environnementales, et celle sur la **« gestion des ressources en eau et la communication »** afin de mobiliser nos équipes sur des sujets majeurs tels que la préservation et la reconquête des ressources en eau dans un contexte de changement climatique déjà perceptible.

Plus que jamais, le SPEHA reste vigilant pour prévenir les impacts et s'adapter au changement climatique : nos efforts se poursuivent donc en matière de recherche des fuites, de déploiement d'énergies propres et dans les actions visant à garantir une eau de qualité sur le long terme. Le SPEHA engage également en 2026 des actions de reconquête de la qualité d'eaux souterraines anciennement exploitées, puis abandonnées pour cause de contamination aux nitrates. Notre ambition est de pouvoir se doter de nouvelles ressources mobilisables et diversifiées afin de sécuriser la production d'eau potable.

Au-delà de ces enjeux stratégiques, nos équipes poursuivent leurs efforts pour vous offrir un service performant et réactif.

Les équipes du SPEHA restent à votre écoute pour répondre à vos besoins.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-Louis REMY
Président du SPEHA

Actualités

L'année 2026 a été marquée par les élections municipales et le renouvellement des élus du SPEHA.

Lors de l'assemblée du 13 mai 2026, **Jean-Louis REMY** a été réélu **Président** du SPEHA (Conseiller Municipal à la Mairie de Cintegabelle), assurant ainsi une stabilité et une continuité dans les projets et la vie de l'établissement.

5 Vices Présidents ont également été élus :

- **Marielle PEIRO** (Maire de Lagarde/Terres du Lauragais) - Délégation gestion des ressources humaines
- **Marc METIFEU** (Conseiller Municipal à Nailloux/ Terres du Lauragais) – Délégation innovation et transition énergétique
- **Claude DIDIER** (Maire de Miremont) – Délégation gestion des réseaux, des ouvrages et de l'exploitation
- **Denis LEMOINE** (Maire de Labatut) – Délégation gestion des ressources en eau et communication
- **Jean-Pierre ROCHETTE** (Conseiller Municipal de Gaillac-Toulza) – Délégation marchés publics et transition écologique.

Cette nouvelle équipe est déjà mobilisée sur de nombreux nouveaux projets, afin de vous proposer un service public de qualité.

Retrouvez toutes nos actualités sur www.speha.fr

Retrouvez dès fin juin le **Rapport sur le Prix et la Qualité de Service de l'année 2025** sur www.speha.fr/Rapports annuels


Jean-Louis REMY
Président


Marielle PEIRO


Marc METIFEU


Claude DIDIER


Denis LEMOINE


Jean-Pierre ROCHETTE

---------- Vice-Président.es ----------

FINALISATION ET MISE EN SERVICE DU PARC PHOTOVOLTAIQUE DE L'USINE D'EAU POTABLE

Les installations du SPEHA sont gourmandes en énergie pour produire, traiter et acheminer l'eau sur le territoire. Depuis 2023, le SPEHA cherche des solutions pour diminuer sa facture d'électricité et pour favoriser l'énergie « verte ».

En janvier 2025, les équipes du SPEHA engageaient la construction (100 % régie) d'un parc photovoltaïque au sol d'une capacité de 500 kWc (1000 panneaux) destiné à 100 % d'autoconsommation. La production d'énergie couvre environ 43 % des besoins en électricité de l'usine.

Nos équipes ont conçu et développé des interfaces de programmation du pilotage de l'usine en fonction de la météorologie du jour et de la production prévisionnelle des panneaux, afin d'optimiser les consommations.

Cet investissement, d'un montant de 350 000 € HT, entièrement autofinancé, sera rentabilisé en 3 ans seulement.

Le site est entretenu par écopâturage.



Parc photovoltaïque au sol de l'Usine d'eau potable – Calmont (31)

AIDEZ-NOUS A MIEUX POUR INFORMER !

En 2026, le SPEHA souhaite améliorer sa capacité à vous informer en cas de fuites, coupures ou autres problèmes techniques. Pour cela, un coupon de collecte de vos coordonnées a été joint à la facture de l'automne 2025. Pour ceux qui n'auraient pas pu répondre, vous pouvez encore le faire sur www.speha/fr dans Contact/Formulaire de mise à jour des fiches clients du SPEHA. Merci d'avance !

CHANTIERS PREVUS EN 2026

Le SPEHA doit gérer et maintenir en état plus de 1350 km de réseaux sur les 45 communes de son territoire. En 2026, il est prévu :

- La suppression des dernières conduites en amiante-ciment,
- La réhabilitation du château d'eau de Nailloux (tour),
- Le remplacement des conduites relarguant des CVM (Chlorures de Vinyles Monomères),
- Et bien d'autres chantiers encore…

CREATION D'UNE PASSE A POISSONS SUR L'HERS- VIF

L'un des deux captages exploités par le SPEHA se situe sur l'Hers Vif à Calmont, au niveau d'un seuil difficile à franchir pour les poissons. Afin de restaurer la continuité écologique de la rivière, le SPEHA a lancé en 2025 d'importants travaux destinés à :

- Construire une passe à poissons,
- Implanter une nouvelle station de mesure du débit de la rivière (gestion des lâchers du barrage de Montbel, étiage et alerte crue),



Passe à poissons sur le seuil de l'Hers Vif à Calmont

Ces travaux, menés avec le partenariat technique et financier l'IIA du barrage de Montbel (10 %) et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (50 %), couvrent un budget total de 550 000 € HT.

Ils ont été l'occasion pour le SPEHA de créer deux espaces boisés sur le site de l'usine d'eau potable de Calmont et le siège de Montgeard avec près de 600 arbres plantés.

PRIX DE L'EAU POTABLE

En 2026, le prix de l'eau au m^3 reste inchangé par rapport à 2025. Le prix de l'abonnement connait une augmentation de 8 %, afin de maintenir une politique de travaux face à l'inflation des matières premières et des carburants. L'impact sur une facture d'eau annuelle est de 5,20 € TTC/an.

LOCATAIRES - PROPRIETAIRES

Lorsque vous déménagez, il est indispensable de le signaler au service (formulaire sur notre site internet) dans un délai de 8 jours. Conformément à notre règlement intérieur, sans signalement de votre départ, vous restez redevable de l'intégralité des factures.
Pour les nouveaux arrivants qui ne se déclarent pas au SPEHA, nous devrons fermer sans délai le branchement pour défaut d'abonnement. Attention, la démarché liée à l'eau potable EST INDEPENDANTE de l'assainissement.

POUR NOUS CONTACTER

Service Public de l'Eau Hers Ariège – SPEHA
Peyre Souille – 514 Route de Nailloux – 31560 MONTGEARD – Tél : 05.34.66.71.20
Mail : abonnes@speha.fr / Site : **www.speha.fr**